



SYNDICAT CGT DU PAYS DES PAILLONS

Siège social : Mairie de Drap 06340 DRAP

Courriel : paion.cgt@gmail.com

PRIME COVID : Victoire des agents de la Communauté de Communes du Pays des Paillons !

Après des semaines d'attente, une grève spectaculaire, et une médiatisation dans la presse locale, les élus de la Communauté de Communes du Pays des Paillons se sont réunis en conseil communautaire le 25 juin dernier. Ils ont voté unanimement l'attribution de la prime COVID aux agents de collecte des ordures ménagères et aux agents des crèches. Une somme de 1000 euros net sera versée aux personnels de terrain. Celle-ci sera proratisée sur le nombre de jours de présence dans la période allant du 17 mars au 11 mai.

Pour les agents grévistes, au-delà de l'aspect financier, il s'agissait de reconnaître leur engagement professionnel et l'importance du Service Public. Sans eux, les conditions sanitaires auraient pu être désastreuses.

Nous saluons cette victoire, que les employés concernés ont su mener dans l'unité. Elle doit inspirer tous les collègues du secteur des ordures ménagères et au-delà tous nos collègues de la Fonction Publique.

Nous appelons tous nos collègues de la Vallée des Paillons à renforcer les batailles, notamment en se syndiquant à la CGT, pour être entendus et faire évoluer le rapport de forces dans le bon sens.

Ensemble nous sommes plus forts !

Vive la CGT !

Blausasc, le 27 juin 2020